

Ver. 11 Mars 2011



**PROCES-VERBAL DE L'ATELIER D'ORIENTATION ET DE
FORMATION TRIPARTITE COMESA, CEA ET SADC SUR LES
BARRIERES NON TARIFAIRES (BNT) POUR
LES POINTS FOCAL SUR LE SYSTEME EN LIGNE**

DU 10 AU 11 Mars 2011

Nairobi, Kenya

**PROCES VERBAL DE L'ATELIER D'ORIENTATION ET DE FORMATION TRIPARTITE
COMESA, CEA ET SADC SUR LES BARRIERES NON TARIFAIRES (BNT) POUR LES
POINTS FOCaux SUR LE SYSTEME EN LIGNE TENU A NAIROBI, KENYA, DU 10
AU 11 MARS 2011**

1.0 OUVERTURE ET BIENVENU

1.1 Le représentant du ministère du Commerce, du Kenya, M. Peter Mwaniki a souhaité la bienvenue aux délégués à Nairobi et à l'Atelier de formation et d'orientation en ligne des points focaux sur les barrières non tarifaires (BNT). Dans ses remarques M. Mwaniki a souligné l'importance de la résolution de déclarer les barrières non tarifaires en vue d'améliorer le commerce intra-régional. Il a exprimé sa gratitude aux partenaires de coopération au développement, Trademark Southern Africa et Trademark Eastern Africa et les 3 communautés économiques régionales pour avoir facilité l'atelier

1.2 M. Gerald Ajumbo, le chargé du commerce (international) EAC également président de l'arrangement tripartite a fait des remarques de bienvenue au nom de toutes les trois CER. Après le discours de bienvenue, il a parcouru les objectifs attendus de l'atelier et les résultats comme suit :

- Les Points Focaux devraient être en mesure de gérer et administrer le Système de Gestion des BNT en ligne pour améliorer le rythme de la résolution des BNT;
- Opérationnaliser les calendriers pour le traitement des plaints tel que convenu lors de la première réunion conjointe COMESA, CEA, SADC des Points Focaux sur les BNT qui a eu lieu à Johannesburg du 10 au 11 mars 2009 et comme endossé par les Organes de Politique des CER ; et
- Réseautage des Points Focaux.

1.3 Présence

La réunion a connu la participation de 66 délégués des 23 pays de la tripartite suivants: Botswana, Burundi, Comores, République démocratique du Congo, Éthiopie, Kenya, Lesotho, Madagascar, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, Rwanda, Seychelles, Afrique du Sud, Soudan, Swaziland, Tanzanie, Ouganda, Zambie et Zimbabwe. Des représentants de TradeMark Southern Africa et Eastern Africa ont également assisté à la réunion

La liste des participants est jointe comme Annexe I.

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET L'ORGANISATION DU TRAVAIL

- 1 Enregistrement
- 2 Remarques Liminaires; Président de la Tripartite
- 3 Remarques de CER, Représentant des CER
- 4 Mécanisme de Suivi et Rapport sur les BNT Tripartite en ligne TradeMark Southern Africa
5. Formation et Orientation sur le système en ligne- Octoplus/TMSA
- 6 Rapport d'avancement sur l'élimination des barrières non-tarifaires en ligne/hors connexion par les États membres (chaque État Membre doit apporter des informations mise à jour sur les Matrices de l'Élimination des BNT)
- 7 Rapport d'avancement sur l'Établissement des Comités Nationaux de Suivi par les États Membres
- 8 Commentaires sur le Projet de Mécanisme pour l'élimination des Barrières non-tarifaires au sein de l'arrangement tripartite du COMESA, EAC and SADC
- 9 Recommandations et marche à suivre

3.0 MECANISME DE RAPPORT ET SUIVI DES BNT EN LIGNE DE LA TRIPARTITE

Le représentant de TradeMark Southern Africa, Mme Vonesai Hove, Experte en BNT, également l'administratrice du Mécanisme de rapport et suivi des BNT en ligne de la tripartite a donné un aperçu du mécanisme en ligne. Elle a informé les participants que la conception du mécanisme en ligne prévoit une base de données dynamique qui permet un suivi en temps réel. Le mécanisme prévoit également la participation active des parties prenantes dans l'élimination des BNT et améliore la coopération entre les États membres de la Tripartite, le gouvernement et les partenaires du secteur privé

La réunion a été informée de l'appui au cadre institutionnel qui permettrait la mise en œuvre effective du mécanisme. Elles prévoyaient la création de l'Unité de suivi des Barrières non tarifaires aux Secrétariats du COMESA, la CEA et la SADC, des comités nationaux de suivi et les points focaux sur les barrières non tarifaires dans les pays membres ainsi que les points focaux du secteur privé. Mme Hove a rappelé que la 1ère réunion tripartite des Points Focaux a convenu d'un calendrier pour le traitement et la résolution des barrières non tarifaires, mais a toutefois regretté qu'il y ait des défis stratégiques et opérationnels rencontrés dans l'élimination des barrières non tarifaires. Elle a ensuite exhorté les pays à résoudre toutes les barrières non tarifaires vieilles de 3 mois et plus comme une question d'urgence et d'établir des comités nationaux de suivi en 2012 où il n'en existe pas.

3.1 DISCUSSIONS SUR LA PRESENTATION

3.1.1 La réunion a noté qu'à l'heure actuelle l'administrateur du système est un représentant de TMSA et que le financement de projets de TMSA peut prendre fin à un point dans le temps et par conséquent, il a été recommandé un mécanisme de transition qui devrait être mis en place par les CER dans un avenir proche pour gérer et administrer le système en ligne

3.1.2 En reconnaissant le rôle clé que le secteur privé joue dans l'élimination et la déclaration des barrières non tarifaires, la réunion a convenu qu'en tant que parties prenantes importantes, ils devraient avoir accès au système.

3.1.3 Dans les discussions qui ont suivi, il y avait un sujet de préoccupation sur la portée juridique de l'application de la mise en œuvre et l'utilisation du mécanisme de l'élimination des barrières non tarifaires au sein de l'arrangement tripartite, car il est une annexe de la ZLE dont les négociations n'ont pas encore commencé. Il a toutefois été souligné que les États membres de la tripartite utilisaient déjà le système et en prenant en compte les effets négatifs des barrières non tarifaires, les États membres voudront peut-être accélérer la mise en œuvre du Mécanisme. La réunion a noté que les États membres devraient convenir de la mise en œuvre accélérée du Mécanisme des barrières non tarifaires, il nécessitera la mise en place des modalités pour rendre opérationnel le mécanisme, y compris la mobilisation des ressources

3.1.4 Il est unanimement convenu que les secrétariats devraient mettre en œuvre un programme durable de renforcement des capacités pour tous les États membres pour la bonne mise en œuvre du mécanisme de l'élimination des obstacles non tarifaires

4.0 PRESENTATION ET DISCUSSION SUR LE NOUVEAU SITE WEB DES BNT

Le nouveau site Web amélioré et mis à jour avec des fonctionnalités supplémentaires a été présenté à la réunion par son concepteur, Octoplus Ltd. D'autres recommandations ont été faites comme suit :

- Que les Points Focaux du Secteur Privé aient accès au système.
- Que les Présidents des CNS reçoivent le statut de Points Focaux.
- Que le statut de résolution pour les BNT soient saisi dans la fenêtre publique que système.
- Le site Web du système en ligne des BNT devrait être lié aux sites Web des institutions public respectifs et du secteur privé dans les États membres.

5.0 FORMATION SUR LE SYSTEME EN LIGNE

Les participants ont reçu une formation en ligne sur le traitement des rapports en ligne pour assurer l'élimination rapide des barrières non tarifaires sur le site

6.0 CREATION DES COMITES NATIONAUX DE SUIVI PAR LES ETATS MEMBRES

La réunion a pris note de l'état en ce qui concerne la mise en place des CNS dans les États membres de la Tripartite et a félicité la CEA pour avoir des CNS pleinement fonctionnelles. Le Burundi, le Rwanda, la Tanzanie, le Kenya, l'Ouganda, les Comores, la Zambie, la RDC, le Malawi et le Swaziland ont établi leurs CNS et a observé que certains pays ont déjà établi les comités de facilitation de commerce dont les fonctions incluent la facilitation de l'élimination des BNT.

7.0 RAPPORT D'AVANCEMENT SUR L'ELIMINATION DES BARRIERES NON TARIFAIRES EN LIGNE PAR LES ETATS MEMBRES

La réunion a noté que 60% des BNT signalés ont été résolus et 25% sont encore en suspens. Les Points focaux ont présenté des rapports d'avancement sur la résolution des barrières non tarifaires en souffrance par les États membres

8.0 RECOMMANDATIONS ET MARCHE A SUIVRE

- Évaluation de la légitimité des barrières de longue date pour accélérer le processus de la résolution.
- Mise en œuvre de programme convenu de capacité
- Tous les États membres qui n'ont pas encore établi des CNS doivent être invités à le faire. Lorsque les structures de substitution existent, les TdS des CNS doivent être intégrés dans les travaux de ces structures et notifié aux secrétariats.
- Que les Points Focaux du Secteur Privé aient accès au système. Que les Présidents des CNS reçoivent le statut de Points Focaux.
- Que le statut de résolution pour les BNT soient saisi dans la fenêtre publique que système
- Le site Web du système en ligne des BNT devrait être lié aux sites Web des institutions public respectifs et du secteur privé dans les États membres.
- Les Etats membres devraient informer les Secrétariats des REC de toutes les lois nationales, règlements et procédures qui affectuent le commerce régional pour la circulation dans les États membres tripartites.

9.0 Questions diverses

La date et le lieu de la prochaine réunion seront notifiés plus tard.

10 CLOTURE DE LA REUNION ET AOPTION DU PROCES-VERBAL

Vu qu'il n'y avait pas d'autres affaires le rapport a été adopté et la réunion était été close à 18:15 heures

COMESA, EAC, SADC
11 Mars 2011